法一中友好協會

Association Franc Comtoise des Amitiés Franco Chinoises

5 C rue du Bougney 25000 Besançon France. Tel: (33) 09 60 02 01 06. www.chine-franche-comte.asso.fr

Propos d'Alain Caporossi, président de l'AFC-AFC, à l'occasion de la soirée festive du Nouvel an chinois (2.2.2019)

Au moment où nous Français avons franchi la porte d'une nouvelle année, vous Chinois, allez entrer dans votre année nouvelle du cochon. En ce moment particulier, me tournant vers l'avenir, des pensées contrastées me viennent à l'esprit.

D'une part le monde vit un moment de tensions, d'inquiétudes, de craintes de ruptures et de risques potentiels. D'autre part, des espoirs de progrès partagés, de réalisations positives et d'avenir meilleur se manifestent avec vivacité.

Pour vous, amis Chinois, l'Harmonie – forte constante culturelle – nécessite attention et efforts continus. Pour nous, amis Français, la Fraternité est un idéal à ne jamais perdre de vue.

Alors, j'espère que nous puissions, les uns et les autres, nous enrichir de nos différences en unissant, dans nos esprits, Harmonie et Fraternité lorsque surviennent des moments de crises.

Mais encore faudrait-il que nous Français, puissions aborder cette notion de crise avec une vision en « yin-yang. »

C'est-à-dire, comme le font nos amis Chinois, en considérant que l'irruption d'une crise doit être traitée à la fois comme une alerte face au danger qui surgit, mais aussi comme une possibilité d'opportunité à ne pas négliger! (1)

Autre contexte où la pensée « yin-yang » nous serait utile, c'est avec les notions complémentaires de « droits » et de « devoirs. »

J'ai constaté que très peu de personnes savent que lors des discussions internationales (en 1947 – 1948) relatives à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) de l'ONU, les propositions des représentants des deux pays les plus peuplés de la planète n'ont pas été entendues.

Les représentants de l'Inde – qui sortait à peine de la colonisation britannique – et de la Chine – qui sortait de l'occupation japonaise – proposaient de travailler à la rédaction d'une « Déclaration Universelle des Droits et des Devoirs Humains. » Voir, notamment, le lien Internet au bas de cette page (2)

Donc des « Droits » indissociables des « Devoirs » et par ailleurs « Humains » et donc pas seulement de « l'Homme » en tant qu'individu.

Constatant qu'ils ne seraient pas entendus et considérant qu'ils devaient avant tout consacrer leurs énergies respectives à la reconstruction de leurs deux pays, les dirigeants des deux pays ont renoncé à poursuivre ce combat d'idées. C'était pourtant celui de deux très anciennes civilisations restées toujours vivaces.

Même si les archives historiques contiennent les traces de ces débats, lors de la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la DUDH (10 décembre 2018) il n'en a pas été fait mention.

Alors, citons à titre d'exemples deux de ces prises de position :

·

Pour l'Inde, le Mahatma Gandhi:

« J'ai appris de ma mère, illettrée mais fort sage, que tous les droits dignes d'être mérités et conservés sont ceux que donne le devoir accompli. »

Pour la Chine (nationaliste en 1947-1948), le philosophe confucianiste Chung-Shu Lo :

- « S'acquitter des obligations mutuelles, c'est s'abstenir de porter atteinte aux droits individuels des autres. »
 - (1) Le mot crise se traduit en chinois par deux idéogrammes : 危机 wéi jī: wéi = danger jī = chance opportunité
 - (2) http://cerclearistote.com/une-declaration-des-droits-de-lhomme-pas-tres-universelle-par-arnaud-imatz/